



NOS GRANDS ACQUIS

- 1961 : Le mot « agricultrice » fait son entrée dans le Larousse.
- 1976 : Obtention du congé maternité pour les agricultrices
- 1982 : Les conjointes peuvent devenir associées à part entière. Elles peuvent acquérir un statut de chef d'exploitation sous certaines conditions.
- 1989 : Droit de vote accordé à chacun des époux dans les syndicats locaux.
- 2010 : Possibilité de construire un GAEC entre époux seuls
- 2023 : Revalorisation du minimum de retraite de base

NOS COMBATS

- Faire évoluer les techniques pour les adapter aux spécificités du travail agricole
- Faire avancer l'équilibre vie privée/vie professionnelle
- Développer et pérenniser les acquis sociaux et familiaux
- Donner à toutes les agricultrices les moyens de s'engager pour atteindre une représentativité égale à celle des femmes dans l'agriculture



COMMENT AGIT LA CNA AU QUOTIDIEN ?

Réflexion sur des dossiers thématiques et techniques pour faire avancer les droits des agricultrices.

Communication sur nos actions, sur les droits des agricultrices, sur les actualités qui nous concernent.

Organisation et participation à des événements locaux et nationaux autour de thématiques précises et/ou avec des partenaires.

Rencontres avec les pouvoirs publics, les associations et organisations spécialisées, les grands acteurs du secteur agricole...

Implication dans l'ensemble des instances de la FNSEA.



Commission Nationale des Agricultrices

Agricultrices, forces vives d'aujourd'hui et de demain



Contactez-nous



Commission Nationale des Agricultrices
11, rue de la Baume - 75008 Paris

Présidente : **Catherine Faivre-Pierret**
catherinefaivrepierret@gmail.com

Chargée de mission : **Louise Matvienko**
louise.matvienko@reseaufnsea.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1957, la Commission Nationale des Agricultrices (CNA) est l'une des quatre sections sociales de la FNSEA. La CNA a pour mission première la défense et l'évolution des intérêts des agricultrices.

Pour cela, elle se mobilise pour la représentativité des femmes au sein des instances et gère en propre des dossiers techniques, liés à l'évolution des acquis des femmes dans l'agriculture.

LES AGRICULTRICES EN CHIFFRE

1/4 des cheffes d'exploitation

LES AGRICULTRICES SONT

62 % cheffes d'exploitation, coexploitantes ou associées

21% conjointes ou parentes du chef d'exploitation

17% salariées

DANS LE RESEAU FNSEA

17 présidentes de Fédérations départementales

13 agricultrices au Conseil d'Administration de la FNSEA



Des actions multiples au plus proche des territoires

FÉVRIER

Salon International de l'Agriculture



MARS

Journée internationale des droits des femmes

MAI

Fermes ouvertes



JUIN

Journées nationales de l'agriculture



JUILLET

Tour de France Tour de France Féminin



OCTOBRE

Octobre rose Journée internationale de la femme rurale : partenariat avec Afdi





NOS TEMPS FORTS SYNDICAUX

FÉVRIER

Salon International de l'Agriculture

MARS

Journée internationale des droits des femmes

Congrès FNSEA

MAI

Fermes ouvertes

JUIN

Journées nationales de l'agriculture

JUILLET

Tour de France
Tour de France Féminin

OCTOBRE

Octobre rose
Journée internationale de la femme rurale

DÉCEMBRE

Assemblée Générale de la CNA



NOS ACTIONS AU QUOTIDIEN...

Réflexion sur des dossiers thématiques et techniques pour faire avancer.

Implication dans l'ensemble des instances de la FNSEA.

Rencontres avec les pouvoirs publics, les associations et organisations spécialisées, les grands acteurs du secteur agricole...

Organisation et participation à des événements locaux et nationaux autour de thématiques précises et/ou avec des partenaires.

Communication sur nos actions, sur les droits des agricultrices, sur les actualités.



Commission Nationale des Agricultrices

Osez !



Contactez-nous



Commission Nationale des Agricultrices
11, rue de la Baume - 75008 Paris

Présidente : **Catherine Faivre-Pierret**
catherinefaivrepierret@gmail.com

Chargée de mission : **Louise Matvienko**
louise.matvienko@reseaufnsea.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1957, la Commission Nationale des Agricultrices (CNA) est l'une des quatre sections sociales de la FNSEA. La CNA a pour mission première la défense et l'évolution des intérêts des agricultrices.

Pour cela, elle se mobilise pour la représentativité des femmes au sein des instances, gère en propre des dossiers techniques et sont impliqués dans toutes les instances de la FNSEA.

LE BUREAU DE LA CNA



Catherine Faivre Pierret
Présidente



Sylviane Lefez
Vice-présidente



Agnès Kerbrat
Secrétaire générale



Christine Maillet
Secrétaire générale adjointe



Marie-France Forest
Trésorière

LES AGRICULTRICES DANS LE RESEAU FNSEA



20 membres du Conseil d'administration de la CNA

17 présidentes de fédérations départementales

9 commissions régionales des Agricultrices

17 % d'agricultrices dans les conseils d'administration régionaux

14 % d'agricultrices dans les conseils d'administration départementaux



NOS OBJECTIFS

Repérer et faire émerger les compétences dans les territoires

- Mieux connaître les réseaux locaux (CRA, CDA) pour mieux les développer.
- Travailler la communication en interne et à destination du grand public.
- Permettre la formation des agricultrices pour développer leurs compétences.

Disposer d'élues formées pour les prochaines instances de la FNSEA

- Mobiliser des femmes compétentes et engagées dans chaque département.
- S'impliquer d'avantage au sein des commissions thématiques et autour des grands sujets agricoles actuels.
- Aider les agricultrices à optimiser leur temps de travail, à se faire remplacer et accompagner.

NOS COMBATS

- Faire évoluer les techniques pour les adapter aux spécificités de notre travail
- Faire avancer l'équilibre vie privée/vie professionnelle
- Développer et pérenniser les acquis sociaux et familiaux
- Donner à toutes les agricultrices les moyens de s'engager pour atteindre une représentativité égale à celle des femmes dans l'agriculture

